

FICHE DE BESOIN DE PROTECTION DU SECRET

Cette fiche est à joindre à toute demande d'achat et à retourner à PFC Brest/DAP une fois complétée

Rappel : ISC = informations ou supports classifiés

1 - DEMANDE D'ACHAT CORRESPONDANTE (FEB) :

1.1 - référence et date : CCTP 15/09/2025

Nom de l'acheteur : PFC BREST

1.2 - objet : analyse microbiologique

2 - BESOIN DE PROTECTION DU SECRET

2.1 - l'EXECUTION du marché nécessite :

a) la prise de connaissance d'ISC par des personnels du titulaire :

OUI ☐ => voir § 2.1.b, 2.1.c, 2.2 et 2.4 **NON** ☒ => voir § 2.3 et 2.4

Si oui niveau de classification des ISC :

b) la détention d'ISC par des personnels du titulaire dans ses propres locaux :

OUI ☐ => voir § 2.1.c, 2.2 et 2.4 **NON** ☒ => voir § 2.1.c

Si oui niveau de classification des ISC :

c) l'accès à des ISC par des personnels du titulaire dans les locaux de l'autorité contractante

(sous la responsabilité de détention de celle-ci) :

OUI ☐ => voir § 2.2 et 2.4 **NON** ☒ => voir § 2.2

Si oui niveau de classification des ISC :

2.2 - la PASSATION du marché nécessite :

a) la prise de connaissance d'ISC par des personnels des candidats pour élaborer les offres :

OUI ☐ => voir § 2.2.b et 2.2.c **NON** ☒ => voir § 2.3 et 2.4

Si oui niveau de classification des ISC :

b) la prise de connaissance d'ISC dans les locaux de l'autorité contractante (sous la responsabilité de détention de celle-ci) :

OUI ☐ => voir § 2.2.c et commentaire **NON** ☒ => voir § 2.2.c

Si oui niveau de classification des ISC :

c) la détention d'ISC par des personnels des candidats dans leurs propres locaux :

OUI ☐ => voir § 2.3 et commentaire B **NON** ☒ => voir § 2.3

Si oui niveau de classification des ISC :

2.3 – Le marché concerne des prestations de convoyage d'ISC ou des prestations s'exerçant au profit d'une zone sensible (gardiennage, maintenance, etc.) :

OUI ☒

NON ☐

2.4 - l'exécution (ou la passation) du marché nécessite la prise de connaissance d'informations SPECIAL FRANCE :

OUI ☐ => voir commentaire C

NON ☒

Si oui renseigner l'annexe 1

2.5. – informations complémentaires :

Nom et fonction de l'officier sécurité du site :

Date et signature 13/10/2025

Nom et fonction du représentant du service prescripteur :

EV1 COLOMBET, chef bureau supervision administrative, Relais RHL, GSC BREST

Date et signature 13/10/2025

Nom de l'officier de sécurité du service acheteur :

Date et signature

ANNEXE 1

Si réponse OUI au 2.4 SPECIAL FRANCE répondre de manière détaillée au 3 questions suivantes (**les réponses devront être argumentées et ne pas consister en de simples formules généralistes**)

Quel intérêt essentiel de sécurité est en jeu ?
Quel est le lien entre cet intérêt et la décision d'acquisition en question ?
En quoi la non-application de la directive sur les marchés publics est nécessaire, dans ce cas précis, à la protection de cet intérêt essentiel de sécurité ? (non recours aux marchés de défense ou de sécurité)